# Le MBC expliqué

*Tout (ou presque) sur la vie du club …*

## 1) - Inscriptions

*Le MBC est membre de la Fédération Française de Badminton (FFBaD). Tout joueur doit donc être titulaire d'une licence de la saison en cours pour pouvoir accéder aux installations pendant les créneaux du club.*

*Le tarif de l'adhésion au club inclut le coût de cette licence auprès des instances FFBaD, Ligue Occitanie de Badminton, Comité Départemental 82, de l'assurance fédérale obligatoire, de l'abonnement au magazine "100% Badminton" (4 numéros par an), et de la cotisation au club.*

*L'adhésion donne accès aux terrains pendant les créneaux destinés au jeu libre, ainsi qu'aux entraînements dirigés (dans les conditions exposées plus loin).*

*Une présomption d'adhésion existant uniquement pour les **deux premières** séances de la saison pour chaque joueur, les formalités d'inscription, **comportant notamment la production d'un certificat médical valide**, doivent en conséquence être accomplies **avant la troisième séance** de reprise ou de découverte.*

***Au-delà de ce seuil, l'accès aux terrains ne peut plus être autorisé, la responsabilité du club et de ses dirigeants pouvant être engagée en cas d'accident.***

*Toute personne présente sur un terrain doit pouvoir présenter sur demande sa licence ou sa carte de membre.*

*Pour le **certificat médical**, l'utilisation du modèle édité par la Fédération Française de Badminton est **obligatoire.** (à télécharger sur http://www.montaubad.com) Il doit être rempli par un **médecin généraliste***

***Le dossier d'inscription doit être remis complet (pièces et paiement)**. A défaut, l'adhésion ne peut être enregistrée, et le joueur ne peut accéder aux installations.*

*A l'inscription, qui se déroule au bureau du Club, 49 rue du Ramiérou, l'ensemble des documents devront être remis aux personnes assurant la permanence.*
*La totalité des documents peut être téléchargée sur le site internet:* http://www.montaubad.com .

*Le renouvellement d'adhésion d'un joueur qui aurait une dette envers le club (tournois de la saison précédente non réglés, ou autres) n'est pas enregistré aussi longtemps que cette dette n'est pas soldée.*

## 2) - Communication

*Les informations diverses concernant la vie du club et les tournois sont prioritairement diffusés sur notre site internet http://www.montaubad.com et sur le Facebook du club : Montaubad – Montauban Badminton Club.*

*Certaines informations ou demandes particulières peuvent être adressées par mail aux personnes intéressées.*

***Les informations des adhérents vers les responsables du club doivent être transmises par mail – voir contacts.***

***Les informations ou demandes urgentes et/ou importantes des adhérents vers les responsables du club peuvent être transmises directement par téléphone.***

## 3) - Dans les salles

*En cas d'affluence sur un créneau (cela peut notamment être le cas en début de saison) :*

*- les matches de double doivent être privilégiés ;*

*- **les matches sont joués en un set de 30 points (avec changement de côté à 15, et sans deux points d'écart).***

*Notons que si certains créneaux sont très fréquentés (lundi, mercredi, jeudi), d'autres offrent en revanche de grandes possibilités de jeu, y compris en simple.*

*Chacun peut proposer sans hésitation à tout autre adhérent de jouer avec lui : les créneaux de jeu libre sont en effet l'occasion de s'entraîner, mais ils nous permettent aussi de faire connaissance. Les plus anciens peuvent et doivent ainsi faciliter l'intégration et la progression des nouveaux.*

*Après un match, il convient de laisser le terrain propre, en ramassant les plumes le cas échéant, et les volants usagés.*

*Les derniers restants en fin de séance doivent :*

*- démonter et plier soigneusement les filets et les rentrer, rentrer les poteaux (les derniers à quitter une ligne de filets doivent bien sûr ranger le matériel correspondant, même s'ils ne sont pas les derniers dans la salle),*
*- rentrer le cas échéant le panneau d'affichage,*

*- au G1, fermer la cage avec le cadenas, et éteindre les lumières, en utilisant les interrupteurs (et pas le bouton rouge), afin que le concierge sache qu'il n'y a plus personne, et puisse venir fermer le gymnase.*

*Dans le cas où le créneau n'est pas terminé (exemple : si un vendredi à 20h30 deux joueurs quittent le gymnase alors que plus personne d'autre n'est présent) les derniers à partir doivent ranger et éteindre, même si le créneau court encore jusqu'à 22 h), mais ne doivent pas fermer la cage.*

*Les mêmes règles s'appliquent à la salle SMS avec quelques particularités qui seront expliquées aux nouveaux par les responsables ou les anciens adhérents.*

*En cas de difficultés particulières relatives à la salle (porte ou cage fermée par exemple), il convient de s'adresser au concierge, qui a une loge entre la salle de musculation et la salle de gymnastique (son numéro de portable est mentionné à l'extérieur).*

*Les jours fériés, et jours de grève du personnel municipal, les salles sont fermées. Pendant les vacances scolaires, les créneaux restent en principe ouverts en jeu libre (modifications en été), mais sans présence d'un responsable.*

*Il convient toutefois de vérifier régulièrement les informations sur le site du club où nous mentionnons les changements éventuels.*

## 4) - Entraînements

*Le Bureau organise au mieux la participation aux séances d'entraînements dirigé, en fonction des créneaux horaires attribués au club, de la disponibilité des entraîneurs ou initiateurs, et dans le respect des règles de sécurité.*

*Il peut donc être conduit à restreindre l'accès à ces séances. Une priorité est ainsi accordée si nécessaire aux adhérents de la saison précédente, sous réserve que leur adhésion soit bien enregistrée à la date de début des*

*entraînements dirigés. Le Bureau veille cependant à ce que chaque adhérent qui le souhaite puisse bénéficier d'entraînements au cours de la saison.*

*Les joueurs sont répartis sur les différentes séances selon leur niveau.*

*Les joueurs participant aux entraînements dirigés doivent s'organiser pour être prêts à jouer à l'heure exacte du début de la séance : ces créneaux ont une durée limitée, et respecter l'horaire, c'est aussi respecter l'entraîneur et les autres joueurs.*

*Il n'y a pas d'entraînements dirigés pendant les vacances scolaires.*

## 5) - Matériel

*En début de saison, des raquettes d'essai peuvent être mises à la disposition des nouveaux adhérents. Il appartient cependant à chacun de se doter au plus tôt de son propre matériel. Chaque joueur doit également apporter ses propres volants.*

***Des boites de volants plume ou plastique ainsi que du matériel (raquettes, chaussures, sac) sélectionnés auprès de notre partenaire LARDE SPORTS, peuvent être achetés auprès du club**.*

***Ce matériel est en stock à notre bureau de la salle SMS**. Il faut s'adresser à un membre du bureau*

## 6) - Partenariats club

*Le club établit des partenariats avec des fournisseurs et informe les adhérents des conditions spéciales qui leur sont réservées. L'adhésion au club suppose une autorisation de communication éventuelle de coordonnées à ces partenaires (informations limitées à : nom, prénom, adresse, adresse mail). Cependant, un adhérent qui ne souhaite pas voir ses coordonnées communiquées peut le signaler en le mentionnant sur sa fiche d'adhésion, à la rubrique : « observations », ou ultérieurement par écrit, par courrier à l'adresse du club.*

*Les partenariats en cours sont établis avec SPORTS RAQUETTES pour tout le matériel de badminton*

***Il peut être acheté tout type de matériel sur le site de notre partenaire**. En qualité d'adhérent du club, vous bénéficiez d'avantages. – voir informations détaillées sur notre site à la rubrique « partenaires »*

## 7) - Tournois

*Les tournois sont mis en ligne sur le site du club, mais ne pouvant couvrir l'ensemble des manifestations, chaque joueur peut chercher l'information nécessaire sur les différents sites (calendrier Ligue Occitanie, badnet, badiste,...)*

***Un document est disponible (guide compétiteur à télécharger sur le site) concernant les inscriptions aux tournois**. Chaque joueur voulant s'inscrire en tournoi doit lire ce document. Celui-ci reprend les modalités d'inscription ainsi que les quelques règles à connaître.*

*Le club fait l'avance des frais d'inscription, et adresse régulièrement des appels de remboursement auxquels les joueurs sont tenus de répondre sous huitaine.*

*Un joueur ne peut être inscrit à un tournoi s'il a une dette quelconque envers le club.*

## 8) – Jeunes (moins de 18 ans)

*Les jeunes sont sous la responsabilité du club pendant les entraînements, après leur arrivée à l'intérieur du gymnase, et jusqu'à leur sortie du gymnase accompagnés de leurs parents. Les parents doivent donc accompagner et reprendre leurs enfants à l'intérieur du gymnase, sauf autorisation expresse de sortie de leur enfant qu'ils délivrent en début de saison. Les présences des enfants aux entraînements sont pointées.*

***Les parents doivent toujours s'assurer de la présence d'un adulte responsable avant de laisser leur enfant.***

***Le club n'est pas responsable des enfants durant les créneaux de jeu libre.***

*A l'occasion de certains tournois collectifs, le club assure le transport des enfants. Une décharge est alors demandée aux parents.*

*En dehors de ces voyages organisés et mentionnés, le déplacement des joueurs sur les tournois reste à leur charge.*

## 9) - Bénévolat, vie du club

*Le fonctionnement du club ne peut reposer seulement sur l'action bénévole des membres du conseil d'administration. Chaque adhérent peut et doit y apporter sa contribution, notamment :*

- *à l'occasion de l'organisation des tournois (mise en place et rangement du matériel, participation à la tenue de la buvette, préparations culinaires diverses, etc.),*
- *pour participer à l'animation des entraînements des jeunes ou des adultes sous la direction des entraîneurs responsables,*
- *pour être responsable d'un créneau,*
- *ou par des actions très diverses présentées dans le questionnaire «Vie du club» à remplir en début de saison.* ***Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'animation du club, ainsi que toutes les suggestions pouvant conduire à une amélioration de son fonctionnement.***

## 10) - Photos, presse

*L'adhésion au club implique une autorisation générale de prise de photos (tournois, entraînements, événements de la vie du club) et de publication dans la presse locale ou sportive, ou sur les sites internet ayant un lien avec le club (club, CODEP 82, Ligue Midi-Pyrénées, Mairie de Montauban, etc.), et une autorisation de citation de nom.*

*Cependant, un adhérent (ou ses parents, pour ce qui concerne les enfants) qui ne souhaiterait pas voir son nom ou sa photo publiée peut bien entendu le signaler en le mentionnant sur la fiche d'adhésion, à la rubrique «observations», ou ultérieurement par écrit, par courrier électronique à l'adresse du club. Cette disposition ne peut toutefois s'appliquer que pour des photos individuelles, et en aucun cas pour des photos de groupe.*